

PRÉFÉRENCE COMMERCE, VOUS CONNAISSEZ ?

Publiée le vendredi 20 Mars 2015 - Commerce

Repérez-le : il pourrait bien vous donner envie de revenir. Votre commerçant adhère en effet à une démarche qualité unique en France. On vous dit tout sur le nouveau label Préférence Commerce...

Reportage sur le label Préférence Commerce dans l'émission Télématin

Un label inédit

Préférence Commerce est une démarche qualité créée par les Chambres de Commerce et d'Industrie de France (CCI) pour valoriser l'accueil et le service dans les commerces de proximité, sans distinction d'activités. Alimentation, beauté, santé, mode, décoration, bricolage, jardinage, loisirs, restauration... tous ces secteurs sont déjà représentés.

Préférence Commerce, c'est un label unique, le premier à l'échelle nationale, qui permet aux consommateurs de reconnaître facilement les professionnels agréés. Et de valoriser les atouts des commerces de détail : une relation client individualisée, une expertise des produits et services vendus, un cadre de vente attractif, un ancrage local...

Lancé en octobre 2012 et soutenu par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, le dispositif s'étend progressivement à l'ensemble du territoire avec près de 1 000 commerçants labellisés d'ici la fin de l'année et déjà 26 CCI engagées dans la démarche.

Exigence pour le commerçant, confiance pour le consommateur

Le label Préférence Commerce n'est pas une simple signature apposée au bas d'une charte qualité, mais un parcours de progrès exigeant auquel le commerçant choisit de se soumettre pour mieux satisfaire ses clients. Ce parcours est jalonné de différentes étapes (bilan individualisé, audit mystère, mise en place d'actions d'amélioration concrètes...) et fondé sur des critères nationaux, identiques pour tous les professionnels. Ni automatique, ni définitif, l'agrément garantit la fiabilité du label, véritable gage de qualité pour le consommateur.

Au coeur du projet, la valorisation du commerce de proximité

Au-delà du périmètre de la qualité d'accueil et de service, l'objectif de Préférence Commerce est de dynamiser le commerce de proximité et de soutenir son rôle économique et social. Acteur incontournable de la vie locale, le secteur est, en particulier, créateur d'emplois non délocalisables.

[Découvrir la fiche produit Préférence Commerce\(<http://gard.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/developper-son-commerce-ou-son-activite-touristique/laccueil-au-3>\)](http://gard.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/developper-son-commerce-ou-son-activite-touristique/laccueil-au-3)

